

Peut-être, en procédant avec rapidité et énergie, pouvait-on encore, à ce moment, éviter la Révolution. Le vice-chancelier Szögyény, qui remplaça Apponyi, était moins hardi que lui, avait aussi moins d'autorité. Pendant qu'il préparait le rescrit à la Diète, la Révolution de Vienne modifia entièrement la situation<sup>1</sup>.

A la nouvelle des événements du 13 mars, l'agitation en Hongrie prit un caractère nettement révolutionnaire. La jeunesse radicale de Pest formula en douze points les vœux de la Hongrie : toutes les libertés, le jury, l'union avec la Transylvanie, « l'égalité, la liberté, la fraternité », et organisa un comité de sûreté, sorte d'autorité révolutionnaire. A la Diète, il ne pouvait plus être question de résistance. L'adresse de Kossuth fut adoptée sans modifications par les magnats ; une délégation de la Chambre basse partit pour Vienne, chargée de la présenter au roi. Avant même qu'elle ne se fût embarquée, Kossuth avait fait adopter par la Chambre basse les principaux points du programme radical : garde nationale, impôt obligatoire pour tous, abolition des charges féodales, sous réserve d'une indemnité placée sous la garantie de l'honneur national. C'était la destruction de l'ancienne société hongroise, et, par suite, de l'ancienne Constitution, et cette fois sous une forme révolutionnaire : le temps manque, avait dit Kossuth, pour faire des lois en règle ; il faut que la Chambre ait le courage de prendre à elle seule, sous sa responsabilité, des décisions ; pour les magnats, il suffira de les en informer.

Accueillie en triomphe par la population de Vienne, la députation trouva la cour dans le plus complet désarroi, encore sous l'impression des trois journées révolutionnaires, sans courage et sans force. Comment, disait le palatin, refuser au Parlement hongrois, dont les demandes ont une forme légale, ce qu'on a accordé à Vienne à la révolution dans la rue ? Si l'on refusait, lui-même ne retournerait pas à Presbourg. Des magnats fidèles, les grands dignitaires du pays déclaraient qu'un refus aurait des conséquences incalculables. L'archiduc Louis voyait la Hongrie perdue pour la dynastie, et en rendait le palatin responsable ; François-Charles protestait comme héritier présomptif contre les concessions exigées. Et cependant, la cour capitula. « C'est ainsi que se passaient et se terminaient à ce moment toutes les délibérations.

1. Le détail de ces faits est encore assez obscur : les sources se contredisent parfois. Wirkner, *Erlebnisse*, 210-1, diffère sur certains points de Szögyény, *Emlékiratai*, 49-50 ; Marczali, *A legúj. kor tört.*, 604, diffère par endroits de tous deux.